

PRÉFET DE LA SARTHE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale

Le Mans, le 17 Juillet 2020

Objet : Fonds spécifique de solidarité – ANS

Madame, Monsieur les Président(e)s des associations sportives de la Sarthe,

Afin d'accompagner les associations sportives les plus touchées par la crise sanitaire liée au Covid-19, l'Agence Nationale du Sport a créé un fonds spécifique de solidarité doté de 15 millions d'euros. Au niveau des Pays de la Loire, ce sont au total 660 000 euros qui permettront notamment de soutenir :

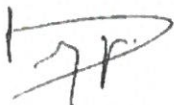
- **Les associations sportives qui participent à l'appel à projet** (joint à ce courrier) « *Renforcement de la continuité éducative* » au travers la mise en œuvre d'actions dans le cadre des opérations « quartier d'été 2020 » et « 2S2C » ou l'organisation de stages et séjours sportifs destinés aux jeunes prioritairement en territoires carencés et/ou considérés comme publics cibles afin de leur permettre de commencer ou de reprendre une activité physique régulière pendant les vacances scolaires (été, automne, hiver).
- **Les « petites » associations sportives non-employeuses** ayant subi un impact financier important au regard de leur budget prévisionnel (déficit d'exploitation) et dont l'activité est directement menacée à la rentrée de la saison sportive 2020/2021 (le minimum de l'aide accordée ne pourra être inférieur à 1 000 €). **Les associations souhaitant solliciter un soutien financier sont invitées à se signaler par mail avant le 10 septembre auprès de la DDCS 72 (ddcs-jeunesse-sport@sarthe.gouv.fr) en copie au CDOS 72 (sarthe@franceolympique.com)** en communiquant le budget initial 2020, le budget réactualisé post-confinement et un courrier précisant les difficultés rencontrées et la situation de l'association.

Les équipes de la DDCS de la Sarthe et du CDOS 72 sont à votre entière disposition pour vous renseigner ou vous accompagner dans vos démarches.

Conscients des défis qui sont collectivement les nôtres pour surmonter l'impact économique et social de la crise sanitaire et sachant compter sur votre engagement et votre mobilisation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité Départemental
Olympique et Sportif de la Sarthe

René BRUGGER

Le Directeur Départemental
de la Cohésion Sociale de la Sarthe

Patrick DONNADIEU

